



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 06 novembre 2024 à 18.30 heures

Le six novembre deux mille vingt-quatre à 18.30 heures, le Conseil municipal de la Commune de Le Grau-du-Roi est assemblé en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du 31 octobre 2024, sous la présidence du Docteur Robert CRAUSTE, Maire,

**Présents :** MM. Robert CRAUSTE, Claude BERNARD, Françoise LAUTREC, Lucien VIGOUROUX, Pascale BOUILLEVAUX-BREARD, Lucien TOPIÉ, Chantal VILLANUEVA, Olivier PENIN, Carole LOUCHE, Gilles LOUSSERT, Roseline BRUNETTI, Alain MARTI, Maryse DEVEZE, Chantal BERTRAND, Marie-Christine ROUVIÈRE, Nathalie GROS-CHAREYRE, Marièle BOURY Charly CRESPE, Corinne PIMIENTO, Martine SCOLLO-OGIER, Didier GRANON, Jean-Pierre FILHOL, Alain GUY.

**Pouvoirs de :**

Robert GOUDEL à Olivier PENIN  
Philippe BLATIERE à Lucien TOPIÉ  
Françoise DUGARET à Chantal VILLANUEVA  
Armel JOUANNET à Robert CRAUSTE  
Christine LACROIX à Carole LOUCHE  
Michel DE NAYS CANDAU à Claude BERNARD



Suite à la Commission « Développement économique et touristique » qui s'est tenue le 30 octobre dernier, il est proposé les tarifs suivants :

Objet	Période	Détails	Tarifs TTC 2025	Variations 2025
PETIT TRAIN TOURISTIQUE	Annuelle	Circuit touristique sur l'ensemble de la commune incluant des zones de stationnement + installation en saison (juillet-août) d'une banque d'accueil + panneau tarifaire sur voie publique	4 200,00 €	200 €
NAVETTE DE TRANSPORT DES CLIENTS DES ORGANISMES D'ACCUEIL A L'AIRE NATURELLE DES BARONNETS	Saison	Navette de transport réservée exclusivement aux clients des organismes d'accueil (campings, résidences...) signataires de la convention liant les organismes d'accueil installés sur la Route de l'Espiguette à l'entreprise de transport	1 780,00 €	80 €

**Sous la présidence du Docteur Robert CRAUSTE, Maire,  
Président de la Communauté de Communes « Terre de Camargue »,  
Conseiller départemental du Gard,**

Accusé de réception en préfecture  
030-213001332-20241106-DELIB2024-11-17-DE  
Date de télétransmission : 12/11/2024  
Date de réception préfecture : 12/11/2024 / ...

Département du GARD  
Ville de Le Grau-du-Roi  
☎ 04-66-73-45-45

Nombre de conseillers

En exercice	Présents	Votants
29	23	29

DELIBÉRATION N°

2024-11-17

Secrétaire :  
Maryse DEVEZE

ONT VOTÉ

POUR	CONTRE	ABST.
23	06	0

**Objet :**

**Occupation du  
domaine public  
– Budget  
Commune / Petit  
train touristique  
et navette  
Baronnets :  
tarifs 2025**

La présente décision sera publiée ou consultable en Mairie et transmise à Monsieur le Préfet du Gard. Elle peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des mesures de publicité et/ou notification.

Le Conseil municipal après délibération :

- Se **PRONONCE FAVORABLEMENT** sur ces propositions ;
- **VALIDE** ces tarifs ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à **signer** tous documents afférents à l'occupation du domaine public

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Président de la Communauté de  
Communes « Terre de Camargue »,  
Conseiller départemental du Gard,  
**Docteur Robert CRAUSTE**

La secrétaire de séance  
**Maryse DEVEZE**

